



Ministère
de la Communauté
française

Administration générale de l'enseignement
et de la recherche scientifique
Direction générale de l'enseignement obligatoire

Commission Communautaire
des Professions et des Qualifications

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

8. SERVICES AUX PERSONNES

8.3. EDUCATION

8.3.1. PUERICULTEUR / PUERICULTRICE

PROFIL DE FORMATION (CQP7)

PQ ayant généré le PF : Puéricultrice

Approbation du PQ par la CCPQ	Le 20 décembre 1996
Approbation par la Commission consultative	le 14 mai 1998
Validation par la CCPQ	le 30 juin 1998
Accord du Conseil Général	le 2 juillet 1998
Confirmation du Parlement	le 08 mars 1999
Parution au Moniteur	Le 05 novembre 1999

LE METIER

La profession de puéricultrice s'exerce principalement dans les crèches ou plus généralement dans les structures d'accueil collectif et d'accueil d'enfants à besoins spécifiques, dans les maternités, au retour de maternité au domicile des parents, au domicile des parents pour les enfants malades, à l'école maternelle, dans le cadre de l'assistance de l'institutrice maternelle et/ou de l'accueil extra-scolaire et s'intéresse donc aux enfants de 0 à 6 ans.

La formation vise à l'acquisition des compétences suivantes :

Assurer les soins d'hygiène et de santé,

Organiser les repas,

Organiser le repos,

Organiser la sécurité, s'informer sur les problèmes de maltraitance,

Concevoir et organiser des activités appropriées au développement de chaque enfant,

Concevoir des stratégies d'intervention appropriées,

Encourager l'apprentissage de la propreté en adaptant une attitude contraignante ou au contraire une attitude patiente,

Établir une relation privilégiée avec l'enfant;

Planifier son travail, assurer la mise en ordre des carnets de présences, des cahiers à destinations des parents ou des collègues;

Travailler en équipe;

Communiquer, établir une relation professionnelle avec les parents;

Respecter la déontologie.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ6 de l'enseignement secondaire technique.

Bruno DESSAMBRE

Président du secteur

« Service aux Personnes »

Michel ARNOLD

Joëlle BONFOND – PIEDBOEUF

Chargés de mission

Ont collaboré à l'élaboration des profils

- des représentants:
- de la direction générale de la santé
- d'associations de formation continue
- de crèches, de MCAE (maisons communales d'accueil de l'enfant), de pouponnières, de services de garde à domicile d'enfants malades
- de l'association professionnelle des puéricultrices A PRO PUER
- de l'association "Nouvelle Orientation de l'Enfance" NOE
- de centres de coordination de l'enfance
- de services de maternité
- de l'O.N.E.
- de la Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance
- des puéricultrices travaillant en crèches, en MCAE, en milieu scolaire
- des représentants:
- des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles
- de l'inspection de la Communauté Française
- de l'Enseignement secondaire
- de l'Enseignement spécial
- de l'Enseignement de promotion sociale
- de l'Office communautaire et régional de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM)
- de l'Institut Bruxellois Francophone pour la Formation Professionnelle (IBFFP)
- de l'Institut de Formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME)

TABLE DES MATIERES

Le Puériculteur / La Puéricultrice

	page
Fonction 01 Eduquer, socialiser l'enfant	5
Fonction 02 Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé	14
Fonction 03 Organiser et planifier	22
Fonction 04 Assurer la gestion et l'administration	24
Fonction 05 Fonction sociale et de communication	25
Fonction 06 Déontologie	30
Fonction 07 Fonction d'auto-analyse	31

Fonction 01 : Eduquer, socialiser l'enfant

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
1.1. Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil	– Observer un enfant à partir d'une grille d'observations	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser des grilles d'observations – Identifier, sur base des connaissances relatives au développement de l'enfant, l'étape où l'enfant se trouve et les besoins qu'il éprouve – Relativiser les énoncés théoriques décrivant les divers développements de l'enfant
	– Répertorier les différents types de jeux, jouets, activités ou environnements suscitant l'action ludique habituellement conseillés pour des enfants de 0 à 6 ans	CM6	
	– S'informer du potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté	CM6	
	– Sélectionner un jeu, des objets ou une activité en fonction de l'objectif poursuivi et des besoins de l'enfant	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – Dans un situation concrète, l'apprenant pourra : <ul style="list-style-type: none"> * déterminer un objectif pertinent à poursuivre en fonction des besoins de l'enfant * sélectionner un jeu, des objets ou une activité correspondant aux besoins, et à l'objectif poursuivi.
	– Sélectionner des jouets, jeux, activités éducatives sur base des connaissances relatives: <ul style="list-style-type: none"> * au développement perceptif et psychomoteur * au développement cognitif * au développement affectif * au développement social * au développement du schéma corporel * au développement de la sexualité et de l'identité sexuelle – Justifier les propositions émises en s'appuyant sur	CM7	

	les théories actuelles		
	– Comprendre que l'enfant se développe d'une manière globale et en déduire qu'il faut établir des relations entre les différents développements (psychomoteur, cognitif, schéma corporel, affectif, ...) et, par conséquent, analyser qu'une même activité de l'enfant peut correspondre à plusieurs besoins différents	CM7	- Expliquer qu'une même activité peut répondre à des aspects différents du développement. Ex.: mettre un objet dans un autre permet de s'exercer sur le plan moteur et permet sur le plan cognitif d'acquérir les notions de "contenu-contenant"
	– Modifier l'environnement de l'enfant afin de lui permettre de maîtriser des activités plus complexes, tout en gardant les repères acquis	CM7	- Justifier les modifications proposées - Veiller à laisser des objets connus à la disposition de l'enfant
	– Analyser le potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet nouveau, d'un objet quelconque	CM7	- analyser toutes les manières d'utiliser l'objet en question et établir une correspondance entre chaque utilisation définie et les connaissances acquises en matière de développement de l'enfant.
	– Participer en équipe à la création d'un matériel de jeux et d'activités éducatives adapté aux différentes étapes du développement intellectuel, moteur, affectif et social	CM7	
	– S'adresser à tous les enfants de manière appropriée	CM6	– répertorier les modalités d'organisation permettant de s'adresser à tous les enfants de manière individualisée
	– Sélectionner le type d'organisation la plus appropriée à la situation concrète pour s'adresser à tous les enfants de manière adaptée	CM7	– Les arguments présentés pour justifier l'organisation proposée sont pertinents par rapport à la situation concrète à laquelle il faut s'adapter et par rapport au souci d'individualisation
1.2. Permettre le développement en laissant une certaine liberté d'action et d'expérimentation	– Analyser les différents types de stratégies d'intervention	CM7	– donner des explications au sujet des stratégies très interventionnistes et des stratégies peu interventionnistes – préciser les fondements théoriques qui sont à la base des différentes stratégies d'intervention – préciser la différence entre une pratique du laisser-faire et une conception qui favorise l'activité

			autonome par une intervention indirecte (choix du matériel) – donner des exemples d'interventions minimales et maximales
	– Sélectionner des stratégies adaptées pour chaque activité de l'enfant	CM7	– Pour une activité donnée, l'apprenant détermine les stratégies adéquates et les justifie en fonction de l'objectif, de l'enfant à qui l'on s'adresse, du moment, ou d'une situation précise... – L'apprenant pourra justifier des interventions différentes pour une même activité, adaptées à des objectifs différents, à des enfants différents,...
	– Mettre en place la stratégie d'intervention sélectionnée	CM7	– Les comportements de l'apprenant sont cohérents par rapport à la stratégie d'intervention sélectionnée
	– Maîtriser ses réflexes d'intervention directe	CM7	– L'apprenant maîtrise ses comportements et favorise l'autonomie de l'enfant
1.3. Masser l'enfant	– <i>Connaître les techniques et les limites de leur utilisation en crèche</i> – <i>Respecter l'intimité de la personne, son désir, veiller au bien-être de l'enfant</i> – <i>N'agir qu'avec l'accord des parents</i> – <i>Informers les parents et les faire participer à bon escient</i>	CEF/ CEP	– ...
1.4. Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec chaque enfant	– Déterminer le type de participation que l'on peut demander à un enfant dans le cadre d'un soin ou d'un repas, en fonction des capacités détectées individuellement	CM6	
	– Déterminer le type d'interventions et d'attitudes à adopter pour amener l'enfant à participer au soin, au repas, notamment * en le prévenant de ce qu'on va lui faire * en prenant le temps de permettre à l'enfant de participer et en adaptant ses gestes en conséquence	CM6	– L'apprenant est capable d'établir une corrélation entre la participation de l'enfant et les attitudes incitantes qu'il propose

<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre l'importance de la participation de l'enfant aux soins dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> * d'un développement harmonieux de l'enfant * d'une reconnaissance de l'enfant comme une "personne" ayant des capacités et des compétences 	CM6	
<ul style="list-style-type: none"> – Réfléchir à un ordre de passage adapté à la situation pour le change, le repas, ... 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – Les éléments de réflexion proposés sont pertinents : <ul style="list-style-type: none"> * énoncer des critères selon lesquels l'ordre peut être établi (le "favori", "celui qui crie le plus fort", ou encore un ordre arbitraire toujours respecté); * comprendre les conséquences du choix du critère; * différencier le choix du critère selon que l'on se trouve en situation de crèche ou en situation de pouponnière
<ul style="list-style-type: none"> – Analyser les différentes manières d'organiser l'espace afin de permettre une relation privilégiée avec un enfant (pour changer l'enfant, pour lui donner son biberon dans un endroit calme,...) tout en assurant une présence auprès des autres, en les surveillant – Proposer une organisation adaptée à une situation concrète et la justifier – Mettre en place l'organisation choisie 	CM6	
<ul style="list-style-type: none"> – Expliquer à l'enfant les événements et les décisions qui peuvent avoir une influence sur lui en choisissant les mots adaptés à la situation 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant choisira les termes adéquats pour expliquer à l'enfant le projet qui le concerne Ex.: expliquer à l'enfant placé en pouponnière une rencontre prévue avec les parents, l'annulation de cette rencontre, une rencontre avec une famille d'accueil...
<ul style="list-style-type: none"> – Etre sensibilisé et mettre en application la communication non-verbale – Répondre aux signes non-verbaux du bébé – Emettre une communication non-verbale adaptée 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant pourra : <ul style="list-style-type: none"> * analyser un certain nombre de situations habituelles du point de vue non-verbal et comprendre le message du bébé ou

	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales - Créer un climat affectif sécurisant 		<p>sélectionner le(s) signe(s) adapté(s) au message que l'on veut faire passer</p> <p>* analyser des situations d'interaction entre un adulte et un bébé, en situation de face-à-face, et repérer les activités synchroniques et réciproques</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté et en adoptant un ton de voix posé et ajusté <ul style="list-style-type: none"> * expliquer les différentes activités de la journée * répondre aux premiers mots, aux premières phrases 	CM6	
	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer pourquoi il doit y avoir des limites à l'attachement à l'égard de l'enfant 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant pourra expliquer la problématique de l'attachement et notamment détecter les risques que pourrait entraîner un attachement excessif à l'égard d'un enfant en particulier
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Se faire aider pour contrôler l'attachement</i> 	CEF/CEP	
1.5.Intégrer l'enfant dans le groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le développement du langage - Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté - Repérer les troubles du langage - Inciter l'enfant à parler 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable d'énoncer les étapes significatives de l'acquisition du langage et de relier des observations concrètes à des notions théoriques - L'apprenant est capable d'expliquer les paramètres intervenant dans le développement du langage et d'en tenir compte
	<ul style="list-style-type: none"> - Décoder le comportement d'un enfant solitaire et manifester une attitude empathique favorisant le contact 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les comportements d'un enfant solitaire 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant cite des comportements significatifs de l'enfant solitaire
	<ul style="list-style-type: none"> - repérer les enfants anormalement solitaires 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un climat qui permet, suscite, valorise les interactions, la communication, la coopération entre les enfants 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant repère les interactions coopératives et les valorise tout en respectant les besoins d'activités individuelles

	<ul style="list-style-type: none"> – Respecter le besoin de l'enfant d'avoir des activités individuelles 		
	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place des activités ou des jeux collectifs adaptés au niveau de développement des enfants 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> * répertorie les jeux ou activités collectifs habituels * sélectionne un jeu (ou une activité) adapté à l'âge du groupe d'enfants
1.6. Favoriser le développement des relations entre enfants	<ul style="list-style-type: none"> – Analyser les différentes manières d'organiser l'espace de manière à : <ul style="list-style-type: none"> * permettre les activités collectives * susciter des interactions entre les enfants – sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète, justifier son choix, et mettre en place l'organisation proposée 	CM6	
1.7. Percevoir les problèmes vécus par les enfants et y remédier	<ul style="list-style-type: none"> – Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à l'adulte ou par rapport à l'observateur lui-même (empathie) 	CM6	
	<ul style="list-style-type: none"> – Par l'observation, repérer un comportement inattendu éventuellement symptomatique d'un problème 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant est capable d'énoncer une liste de comportements inquiétants
	<ul style="list-style-type: none"> – Observer les enfants de manière objective et proposer à l'équipe des observations pertinentes 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> – Avoir une attitude d'écoute active 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> – Expliquer les conséquences possibles d'une confusion entre l'histoire d'un enfant et sa propre histoire 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant sait qu'il ne doit pas projeter sa propre histoire dans celle de l'enfant
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Ne pas confondre l'histoire de l'enfant et sa propre histoire</i> 	CEF/CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Poser des hypothèses, chercher les raisons éventuelles des comportements non habituels, dans les limites de ses compétences</i> 	CEF	

	<ul style="list-style-type: none"> – Recadrer les hypothèses posées en travail d'équipe – Formuler en équipe des objectifs pertinents 	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> – Choisir une réponse à donner à l'enfant chez qui on a identifié un problème 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant sélectionne le comportement adapté à l'objectif déterminé et l'adopte après concertation avec l'équipe
1.8. Gérer l'espace et le temps pour permettre à l'enfant d'exercer ses activités spontanées, ludiques et artistiques	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser l'espace de la structure d'accueil de manière à permettre chaque activité envisagée 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'organisation mise en place est adaptée: <ul style="list-style-type: none"> * à l'activité envisagée: l'espace nécessaire pour exercer l'activité en question a été calculé * aux contraintes de la structure d'accueil, en s'assurant des rangements nécessaires
	<ul style="list-style-type: none"> – Evaluer le temps minimum nécessaire pour permettre à l'enfant d'exercer chacune des activités envisagées 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'évaluation sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant
1.9. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus,...)	<ul style="list-style-type: none"> – Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants: <ul style="list-style-type: none"> * consulter le carnet de santé * consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe * consulter les revues spécialisées – Observer – Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent – Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant est capable: <ul style="list-style-type: none"> * d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire * de s'informer à propos des publications relatives au différents types de handicaps * d'expliquer en quoi consiste un Q.I. (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi entre Q.I. et classe sociale) * de s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques, ...), des enfants en convalescence * de s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial * de s'informer quant à la manière d'aider

			<p>l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté</p> <p>* d'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers</p>
	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter l'espace, l'équipement matériel de la structure d'accueil à l'enfant différent 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant pourra déterminer éventuellement pour chaque type de handicap l'équipement matériel adéquat
	<ul style="list-style-type: none"> – Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à un autre enfant sans problème particulier ni par rapport à un adulte ou à l'observateur lui-même (empathie) 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Mettre en place (en s'appuyant sur une personne ressource ou sur l'équipe pluridisciplinaire, ou encore en tenant compte du projet éducatif) un comportement de réponse à un problème qui n'aurait encore jamais été rencontré et adopter ce comportement</i> 	CEF/CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Evaluer la pertinence du comportement de réponse nouvellement élaboré en fonction des effets constatés sur l'enfant à qui on s'adresse</i> 	CEP	
1.10. Adapter le comportement des autres enfants à ces enfants	<ul style="list-style-type: none"> – Déterminer les besoins particuliers, les modalités de développement, les problèmes spécifiques vécus par ces enfants – Expliquer aux autres enfants dans un vocabulaire compréhensible la nature et les conséquences de la différence – Sélectionner ce qui est à dire ou ne pas dire aux enfants 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant choisit les termes adéquats pour expliquer la situation, les problèmes de l'enfant "présentant des besoins particuliers" aux autres enfants
1.11. Déterminer des limites que les enfants doivent respecter	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier en équipe des comportements non désirables, car préjudiciables au bien-être des 	CM6	

	enfants		
	– Identifier en équipe des moyens permettant de faire respecter le règlement (les limites)	CM6	
	– Sélectionner en équipe la procédure adaptée au projet de l'institution	CM7	
	– Adapter une attitude constante	CM7	– L'apprenant fait respecter l'interdit à chaque fois que le problème se pose
1.12. Gérer les conflits entre enfants	– Répertorier en équipe les différentes procédures de résolution de conflit, sans porter de jugement de valeur sur ces procédures	CM6	
	– Sélectionner en équipe la procédure adaptée à la personnalité de l'enfant	CM6	
	– Choisir en équipe la procédure adéquate en fonction du projet éducatif	CM7	– L'apprenant analyse chaque procédure et la confronte au projet de l'institution
	– <i>Distinguer l'histoire de l'enfant et sa propre histoire personnelle</i>	CEF/ CEP	
1.13. Apprendre aux enfants les règles élémentaires d'hygiène	– Répertorier les comportements à acquérir pour respecter les différentes règles d'hygiène et déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage	CM6	– L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
	– Faire une démonstration des gestes relatifs aux règles d'hygiène	CM6	
	– Inciter, encourager les enfants à respecter les règles d'hygiène dès que l'occasion s'en présente, les féliciter	CM6	
	– Corriger et expliquer les erreurs commises	CM6	
1.14. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante	– Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants,	CM7	– Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant

	sécurisants, exprimant de l'affection		– L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant
	– Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant	CM6	– Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place – Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant
	– Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration	CM7	– L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime
	– Gérer ses propres comportements inopportuns	CM7	– L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant

Fonction 02 : Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. repérer les premiers signes de maladie	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier des symptômes des maladies infantiles courantes et réagir dans les limites de ses compétences 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant, dans les limites de ses compétences , <ul style="list-style-type: none"> * cite les symptômes les plus significatifs : température, éruptions cutanées, toux, fatigue, instabilité d'humeur * observe l'enfant avec objectivité et repère l'existence de symptômes significatifs * applique les différentes modalités de la prise de température en connaissant leurs avantages respectifs au niveau sanitaire ou psychologique (intrusif, ...) – L'apprenant réagit de manière adéquate
2.2. Repérer les signes d'altération de la santé (maladie, malaise, accident, ...)	<ul style="list-style-type: none"> – Observer l'enfant – Etre attentif à des signes d'aggravation – Intervenir de manière appropriée 	CM6	
	<ul style="list-style-type: none"> – Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constat d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seule 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant, dans les limites de ses compétences, réagit adéquatement et suffisamment tôt
2.3. Eviter les contagions	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre et appliquer les consignes de précautions prescrites par le médecin pour éviter les contagions enfant-enfant ou enfant-adulte 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant connaît la réglementation de la médecine du travail et la réglementation ONE en matière de contagion
2.4. Administrer un médicament ou des vitamines par voies orale ou rectale, par instillation (nez, yeux, oreilles), utiliser un aérosol selon les directives du médecin	<ul style="list-style-type: none"> – Respecter les doses prescrites – Respecter les voies d'administration – Déchiffrer les notices d'accompagnement – Vérifier la date de péremption du médicament – Utiliser adéquatement le matériel (aérosol, ..) – Etre vigilant : surveiller l'enfant après l'application du médicament ou du soin 	CM6	

2.5. Prévenir les accidents (couteaux, médicaments à la portée des enfants, ...)	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître les causes possibles d'accidents – Mettre en place des moyens de prévention d'accidents – Repérer les risques possibles d'accidents pour des enfants de 0 à 6 ans dans n'importe quel environnement – Organiser la surveillance des enfants dans leurs jeux ou activités et être particulièrement vigilante en toute situation de garde – Anticiper le comportement des enfants pour repérer rapidement un risque possible et intervenir le plus vite possible 	CM6	
2.6. Assurer les premiers soins d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> – Avoir des notions de secourisme 	CM6	– L'apprenant cite et explique les comportements de secourisme adaptés à la situation professionnelle
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Sélectionner les comportements de secourisme adaptés à la situation et appliquer le comportement sélectionné</i> 	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Actualiser les comportements de secourisme</i> 	CEF	
2.7. Accompagner et encourager l'apprentissage de la propreté	<ul style="list-style-type: none"> – Déterminer les âges approximatifs au cours desquels l'apprentissage de la propreté peut s'effectuer et expliquer les paramètres psychologiques et physiologiques qui interviennent 	CM6	
	<ul style="list-style-type: none"> – Analyser l'enjeu de l'apprentissage de la propreté dans la relation parents - enfants et dans la relation professionnel(s) - parent(s) 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant établit le lien entre les connaissances théoriques relatives à la phase anale et les situations quotidiennes – L'apprenant identifie les causes possibles sous-jacentes à la décision prise par les parents d'accélérer ou non l'apprentissage de la propreté
	<ul style="list-style-type: none"> – Répertorier les attitudes éducatives face à l'apprentissage de la propreté, accompagner de manière adéquate 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant précise les 2 pôles extrêmes entre lesquels les interventions peuvent se situer: <ul style="list-style-type: none"> * attitudes contraignantes, exigeantes à l'égard de l'enfant * attitudes patientes, permettant la participation de l'enfant

	– Sélectionner une attitude adaptée à la circonstance (âge de l'enfant, relation parents - enfant, projet de la crèche, ...) et adopter cette attitude	CM7	
	– Réfléchir à des activités, des modes d'intervention intermédiaires quand la demande des parents et l'éducation qu'ils donnent à domicile sont incompatibles avec le projet de la crèche et ce, afin de réduire la coupure entre milieu familial et crèche	CM7	– Les propositions émises sont réfléchies en fonction des besoins de l'enfant
	– Etre à l'écoute des parents à propos de leurs attentes à l'égard de cet apprentissage de la propreté	CM6	– L'apprenant pose des questions adaptées, en complément des explications données par les parents
2.8. Se servir d'un monitoring d'apnée	– Appliquer la procédure d'utilisation du monitoring précisée dans le mode d'emploi	CM6	
	– Appliquer la procédure à suivre quand le monitoring sonne	CM6	– La réaction de l'apprenant est adaptée, rapide, efficace
2.9. Prélever des selles, de l'urine, sur instruction	– Appliquer les règles de prophylaxie pour faire les prélèvements	CM6	
2.10. Donner le bain	– Manipuler le nourrisson lors du bain, en s'assurant de son confort physique et en appliquant les connaissances acquises en psychologie de l'enfant	CM6	– Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
	– Vérifier la température de l'eau	CM6	– La température de l'eau est testée (thermomètre)
2.11. repérer les premiers signes d'inconfort	– Identifier rapidement des signes d'inconfort	CM6	
2.12. Déterminer les causes d'inconfort et réagir de manière adaptée	– Répertorier les causes possibles d'inconfort	CM6	– L'apprenant énonce les causes habituelles d'inconfort
	– Chercher les raisons éventuelles de l'inconfort	CM7	– L'apprenant pourra: * confronter chaque cause répertoriée au contexte * sélectionner la cause la plus probable

			<ul style="list-style-type: none"> * déterminer si la solution relève de sa compétence * sélectionner une réponse appropriée * adopter la réponse appropriée dans les limites de ses compétences
2.13. Changer l'enfant et assurer les soins d'hygiène (les réflexions relatives aux activités de soins, aux interventions, à l'organisation de l'environnement sont à envisager dès le moment de la naissance, de manière à répondre aux besoins des puéricultrices travaillant en maternités, en pouponnières ou encore dans le cadre des aides attribuées aux parents de triplés)	– Comprendre l'importance des activités relatives aux soins (nez, oreilles, yeux, langes, bain, nourriture) sur base de la relation privilégiée et des échanges entre l'adulte et l'enfant qu'elles permettent	CM6	– La compréhension de l'importance des activités relatives aux soins est démontrée par des exemples concrets de relations privilégiées, d'échanges entre l'adulte et l'enfant
	– Déterminer le soin à donner selon les besoins de l'enfant (nez, oreilles, yeux, change de l'enfant, ...)	CM6	– Le soin proposé est judicieusement sélectionné en fonction des besoins observés
	– Sélectionner les produits nécessaires pour chaque type de soin	CM6	
	– Manipuler le nourrisson lors des activités de soins (nettoyer le nez, les oreilles, les yeux, langer, ...) en s'assurant du confort physique de l'enfant en particulier et en appliquant des connaissances acquises en psychologie de l'enfant	CM6	– Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
	– Effectuer correctement le soin (préparation et suivi)	CM6	– La performance est réalisée correctement en: <ul style="list-style-type: none"> * respectant les règles d'hygiène, de sécurité * évitant les gestes brusques et rapides, les signes d'indifférence, d'inattention
2.14. appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire	– Respecter les règles en matière d'hygiène personnelle (corporelle et vestimentaire)	CM6	
2.15. préparer les biberons en appliquant les directives du médecin, de l'infirmière	– Maîtriser les éléments de diététique infantile utiles à la compréhension des directives du diététicien, du médecin, de l'infirmière en ce qui concerne le nombre des repas, leur composition, les rations	CM6	– L'apprenant comprend les directives données et peut les reformuler en d'autres termes

2.16. confectionner des préparations culinaires adaptées	– Réaliser correctement la préparation du biberon ou du repas	CM6	– Les indications spécifiées sur les boîtes d'aliments sont correctement comprises – La préparation est correctement réalisée en calculant correctement le dosage
2.17. chauffer ou maintenir à température des préparations culinaires	– Appliquer une procédure de réchauffage – Tester la température avant de donner le repas à l'enfant	CM6	
2.18. donner le repas ou aider à la prise du repas	– Adopter les gestes adéquats: * pour donner le biberon au nourrisson * pour donner le repas au nourrisson plus âgé * pour aider l'enfant plus âgé à manger seul * pour permettre aux enfants plus âgés de prendre le repas ensemble en veillant au confort physique, au bien-être des enfants et en tenant compte des connaissances acquises en psychologie de l'enfant	CM6	– Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant et notamment en fonction du style de réactivité de chaque enfant en particulier – L'apprenant pourra, sur base de l'observation, déterminer le moment où l'enfant est capable de manger seul – L'apprenant pourra répondre aux besoins de chacun et ce, malgré la situation collective
2.19. Tenir compte des besoins individuels (rythme, quantité, ...)	– Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant en matière d'alimentation en s'informant des directives éventuelles du pédiatre	CM6	– L'apprenant pourra sur base de l'observation: * détecter les variations dans le rythme (rythme de succion, vitesse d'ingestion plus tard, ...) et les besoins (quantité, goût, ...) d'un enfant à l'autre et chez un même enfant (selon qu'il a sommeil, ...) * proposer des procédures qui permettent de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant et qui suscitent sa participation
2.20. organiser un self-service	– Prévoir le matériel nécessaire pour organiser le self-service	CM7	
2.21. Accompagner et encourager l'apprentissage de l'utilisation des couverts	– Déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage	CM6	– L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
	– Faire une démonstration des gestes nécessaires	CM6	

	pour manipuler des couverts		
	– Inciter, encourager les enfants à manipuler correctement les couverts, les féliciter	CM6	– Les stimulations sont adaptées à la personnalité de l'enfant, à la situation particulière
	– Corriger et expliquer les erreurs commises	CM6	
2.22. Adapter les repas aux besoins diététiques	– Réaliser des menus équilibrés au point de vue diététique pour un enfant sain, pour un enfant nécessitant un régime ou pour un groupe d'enfant du même âge, en respectant les conseils du pédiatre	CM6	– Les menus réalisés sont équilibrés et adaptés aux différentes situations L'enfant est progressivement amené à acquérir de bonnes habitudes alimentaires
2.23. Repérer les premiers signes de fatigue	– Identifier chez l'enfant des signes qui indiquent chez lui un état de fatigue	CM6	– L'apprenant réalise un répertoire de signes qui indiquent habituellement un état de fatigue – L'apprenant réalise une observation qui permet d'identifier, chez un enfant en particulier, les signes de fatigue
2.24. mettre au lit, tenant compte du rituel des enfants	– Interroger les parents quant au rituel de mise au lit, sur le temps de sommeil habituel et au sujet des signes précurseurs du sommeil	CM6	
2.25. tenir compte des besoins individuels en matière de repos	– Répertorier les procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant	CM6	– Les différences entre enfants en matière de sommeil sont connues – Les procédures proposées pour respecter les besoins de chaque enfant en matière de sommeil sont pertinentes
2.26. Surveiller la sieste	– Favoriser l'endormissement de l'enfant en situations individuelle et collective; établir le lien entre la théorie de l'objet transitionnel et le fait que l'enfant s'endort habituellement avec un objet auquel il est particulièrement attaché	CM6	– Les comportements et les attitudes proposés sont adaptés à la situation – Le lien est établi entre les connaissances théoriques et la mise en application – L'environnement est adapté (éclairage, mobilier, musique)
2.27. Préparer les enfants pour la consultation	– Préparer psychologiquement: verbaliser, sécuriser l'enfant	CM6	– Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application

	<ul style="list-style-type: none"> – Avoir des gestes appropriés pour habiller, déshabiller les enfants pour la consultation 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – Les gestes sont appropriés et pensés en fonction des connaissances relatives au développement de l'enfant
2.28. participer à la consultation et assurer le suivi	<ul style="list-style-type: none"> – Etablir un graphique de poids et de température – Interpréter correctement les graphiques en fonction de chaque enfant – Signaler les observations, les problèmes de santé physiques et/ou psychiques – Transmettre au médecin les questions des parents – Favoriser la réintégration de l'enfant dans son milieu de vie 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant retranscrit la taille et le poids sur le graphique et interprète le graphique (notion de moyenne) – Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
2.29. Effectuer les prises de mensurations (taille, poids, poussée dentaire, ...)	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser une pesée correcte – Réaliser une mesure correcte de taille de l'enfant – Observer la poussée dentaire 	CM6	
2.30. Surveiller les vaccinations	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier chez l'enfant des signes d'altération de la santé après un vaccin – Signaler au médecin et/ou au responsable des problèmes relatifs à la vaccination 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant peut, dans les limites de ses compétences, citer les signes d'altération de la santé après un vaccin et les identifier chez l'enfant dont il a la charge.
2.31. Appliquer les règles générales de prophylaxie	<ul style="list-style-type: none"> – Etre vigilante au niveau de l'hygiène – Mettre en œuvre des techniques de désinfection et de stérilisation du matériel de nursing, des jouets, du sol – Respecter les règles d'éviction 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant est capable de désinfecter le matériel utilisé par ou pour l'enfant, ou de veiller à ce que le personnel d'entretien le fasse – Connaître les règles d'éviction
2.32. Déshabiller, habiller les enfants	<ul style="list-style-type: none"> – Avoir des gestes appropriés pour habiller et déshabiller l'enfant en tenant compte des connaissances acquises en matière de développement de l'enfant 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
2.33. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants, sécurisants, exprimant de l'affection 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> – Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant – L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant
	<ul style="list-style-type: none"> – Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place

	fonction de l'enfant		– Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant
	– Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration	CM7	– L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime
	– Gérer ses propres comportements inopportuns	CM7	– L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant
2.34. Dépister les signes liés à un problème psychomoteur et en informer le médecin	– Identifier chez l'enfant des signes d'un problème au niveau du développement psychomoteur ... – Faire part de ses observations au médecin, au responsable de la crèche ...	CM7	– L'apprenant énonce des symptômes révélateurs de troubles moteurs, sensoriels
2.35. Dépister les cas de maltraitance	– Etre informé sur les problématiques de maltraitements physiques et morales	CM6	– L'apprenant est capable d'expliquer : * les problématiques de maltraitements * les principales dispositions légales
	– Identifier chez l'enfant des signes éventuels de maltraitements physiques ...	CM6	– L'apprenant est capable de douter, de s'interroger à propos d'explications fournies pour expliquer des traces régulières de blessures et de réaliser une analyse critique de ces explications
	– S'interroger sur les maltraitements morales	CM6	– L'apprenant est capable de douter, s'interroger à propos des explications fournies par les parents ou par l'enfant sur la relation qu'ils ont établie et de réaliser une analyse critique de ces explications
	– Identifier chez l'enfant des signes répétés de maltraitements physiques ou morales, de négligence	CM6	
2.36. Prévenir les récurrences	– <i>identifier les signes avant-coureurs</i> – <i>soutenir les parents en difficultés dans les limites de ses compétences (cadre quotidien)</i>	CEF/ CEP	
2.37. Répéter et signaler les problèmes psychologiques de la mère (dans la mesure où des stages en maternité sont possibles)	– Partager les observations relatives à un éventuel problème physiologique et psychologique de la maman dans le cadre d'un travail en maternité, ou	CM7	– CM7 si les stages en maternité sont possibles – CEP s'ils ne sont pas possibles

	<p>à domicile, ou en maison maternelle</p> <ul style="list-style-type: none"> – S'assurer si nécessaire d'une réponse à ce problème – Conseiller la maman en ce qui concerne la mise au sein 		
2.38. Repérer et signaler le dysfonctionnement dans une relation mère/enfant, père/enfant, parents/enfants	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre les théories existantes à propos des interactions mère/enfant, père/enfant, parents/enfant, fratrie/enfant 	CM7	– L'apprenant est capable de synthétiser les principales théories et d'en dégager les spécificités
	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre pourquoi il faut être vigilant et repérer ces signes de perturbation dans la relation mère/enfant; père/enfant; parents/enfant, fratrie/enfant 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> – Echanger avec l'équipe ses observations au sujet d'éventuels signes de perturbations dans la relation mère, père, parents - enfant 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>faire une analyse critique des théories</i> 	CEF/ CEP	

Fonction 03 : Organiser et planifier

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISES DES COMPETENCES
3.1. Etablir le planning des activités	– Inventorier toutes les tâches à effectuer au cours de la journée, de la semaine	CM6	
	– Décider des priorités parmi les tâches répertoriées, distinguer l'essentiel de l'accessoire parmi les tâches, en tenant compte du projet éducatif et en faisant preuve de souplesse pour faire face à l'imprévu (situation particulière d'un enfant, ... etc...)	CM7	– Justifier les priorités en référence au projet pédagogique
	– Etablir une chronologie des différentes activités sur base des priorités	CM7	– La chronologie sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant
3.2. Adapter son rythme de travail en fonction du planning et en fonction du rythme des enfants	– Evaluer le temps consacré à chaque activité, en faisant preuve de souplesse	CM6	– L'évaluation sera pensée en fonction du rythme de chaque enfant, du rythme du groupe
3.3. Préparer le matériel en fonction du planning et organiser l'espace en conséquence	– Répertorier le matériel nécessaire en fonction du planning d'activités éducatives et de soins	CM6	
3.4. Vérifier le respect des normes (espace soins, espace jeux, cuisine, dortoir)	– Connaître les normes	CM7	
	– Signaler au responsable que les normes ne sont éventuellement plus respectées	CM7	
	– <i>assurer le respect des normes (espace, mobilier, jouets, ...)</i>	CEP	
3.5. Organiser seule et de manière responsable le travail d'une petite structure (MCAE, maisons d'enfants, etc ...)	– <i>prendre des décisions lorsque des choix s'imposent, des problèmes apparaissent</i> – <i>avoir une vue d'ensemble, c'est-à-dire tenir compte</i>	CEF/ CEP	

	<i>de tous les éléments qui interviennent dans une situation précise</i>		
	<i>– S'adapter à une situation non prévue, et non habituelle, dans les limites de ses compétences (MCAE, milieux extra - scolaires, ...)</i>	CEP	

Fonction 04 : Gestion et administration

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISES DES COMPETENCES
4.1. Noter les présences	– Transcrire les présences	CM6	– Le carnet de présences est tenu journallement et correctement
4.2. Gérer les stocks Achat de matériel, de jouets	– <i>Consulter les stocks et renouveler si nécessaire</i> – <i>Gérer de manière responsable</i>	CEP	
4.3. Gérer le cahier de section, le carnet O.N.E.	– Noter les remarques et observations judicieuses dans les cahiers destinés soit aux parents, soit aux collègues – Gérer le carnet O.N.E.	CM7	

Fonction 05 : Fonction sociale et de communication

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISES DES COMPETENCES
5.1. Participer dans le cadre de sa profession à l'élaboration du projet éducatif de l'institution, à son évolution et à l'évaluation de ce projet	– Comprendre ce qu'est un projet éducatif	CM7	
	– Déterminer les finalités du travail de la puéricultrice dans les projets existant actuellement	CM7	– L'analyse des projets éducatifs étudiés permet de dégager les finalités qui leur sont spécifiques
	– Participer à un choix cohérent parmi les finalités mises en évidence	CM7	– Les finalités proposées sont cohérentes, compatibles entre-elles et en rapport avec les besoins perçus
	– Participer à un choix quant à la place attribuée aux parents	CM7	– L'apprenant pourra évaluer l'importance qu'une crèche en particulier accorde à la relation aux parents, sur base des modalités selon lesquelles les parents peuvent être associés à la vie de la crèche (adaptation et accueil progressif, espace de communication, feuille de rythme, ...)
	– Elaborer une réflexion sur le suivi du projet éducatif	CM7	– Les propositions sont cohérentes par rapport au projet éducatif sélectionné – Le jugement porté sur la pratique quotidienne est argumenté par rapport au projet éducatif
	– Assurer le suivi du projet éducatif, c'est-à-dire proposer des activités, du matériel, des modalités d'intervention, des objectifs à poursuivre en accord avec le projet éducatif sélectionné	CEF/ CEP	
	– Evaluer le travail réalisé en analysant le résultat obtenu	CEP	
5.2. S'intégrer activement au travail d'une équipe pluridisciplinaire, à un réseau professionnel	– Décrire la situation ou les problèmes de manière à être compris par l'équipe – Apporter des éléments d'analyse	CEF/ CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Ecouter les différents points de vue</i> – <i>Participer à la définition des objectifs</i> 		
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Evaluer dans quelle mesure les objectifs sélectionnés sont atteints</i> 	CEP	
5.3. Travailler en équipe avec les collègues	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Etre informé sur la manière de travailler en équipe</i> 	CM6	– L'apprenant propose des remarques pertinentes sur la méthodologie de travail en équipe
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Ecouter activement</i> 	CM7	
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Prendre une part active dans la dynamique de l'équipe</i> – <i>Appliquer les décisions prises collégalement</i> – <i>Adopter des comportements cohérents entre collègues (faire respecter les mêmes règles, interdits, ...)</i> 	CEP	
5.4. Négocier l'organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Exprimer avec clarté ce que l'on désire</i> – <i>Assumer des situations conflictuelles</i> – <i>Accepter de changer, accepter des compromis</i> 	CEF/ CEP	
5.5. négocier avec les membres de l'équipe, le personnel de cuisine et d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Mettre en place des formules d'arrangement nouvelles pour résoudre un problème qui se pose dans l'équipe (collègue, personnel de cuisine, personnel d'entretien), c'est-à-dire concilier les impératifs de sa profession (bien-être de l'enfant) et le travail des autres membres du personnel</i> 	CEP	
5.6. Transmettre les informations aux membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Informer l'équipe en distinguant l'essentiel de l'accessoire</i> – <i>Transmettre l'information au bon moment</i> 	CM6	– Les informations transmises oralement et par écrit sont exploitables
5.7. Présenter la synthèse d'une formation continuée que l'on a suivi	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Synthétiser le contenu d'une formation et en informer l'équipe</i> 	CEP/ CEF	
5.8. Etablir un partenariat avec les parents, la famille d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Etre conscient de l'importance d'un partenariat</i> 	CM7	– L'apprenant démontre, par ses comportements, qu'il a compris l'importance d'un partenariat avec les parents
	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Ecouter activement:</i> 	CM7	– L'apprenant :

	<ul style="list-style-type: none"> * les parents * une famille d'accueil (dans le cadre d'une pouponnière) <p>– Ne pas juger, comprendre la logique de l'interlocuteur</p>		<ul style="list-style-type: none"> * présente et explicite les éléments favorisant une bonne communication * analyse une communication réelle sur cette base <p>– L'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> * pratique l'écoute active
	<p>– Avertir les parents après le passage du médecin et leur expliquer les conseils du médecin</p>	CM6	<p>– Expliquer les indications médicales en termes simples et accessibles aux parents</p>
5.9. Ecouter et décoder leurs attentes	<p>– Etre sensibilisé aux différences culturelles et philosophiques</p>	CM6	<p>– Les différences culturelles et philosophiques qui ont une répercussion sur le travail en crèche sont connues</p>
	<p>– Respecter les conceptions culturelles et philosophiques des parents</p>	CM7	<p>– L'apprenant est capable d'identifier un comportement lié à une conception culturelle, philosophique ou religieuse particulière et d'adapter son comportement</p>
	<p>– <i>Enoncer les conceptions culturelles et philosophique les plus répandues en Belgique et, pour chacune, les conséquences en termes de vie quotidienne et de conceptions éducatives</i></p>	CEP	
5.10. S'informer quant aux soins donnés à leurs enfants, aux attitudes et comportements présentés par l'enfant	<p>– Questionner les parents de manière pertinente à propos des soins, de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants, à propos des comportements et des attitudes de leurs enfants</p>	CM7	
5.11. Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif	<p>– Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes</p>	CM7	<p>– L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> * proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile * informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités * s'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu

			<ul style="list-style-type: none"> * informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil * écouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation * dialoguer * adapter son comportement aux attentes légitimes des parents <p>– L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> * rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne * organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
	<p>– Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes; comprendre les raisons de ces attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> * soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate * permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et préciser la spécificité de son rôle 	CEF/ CEP	
	<p>– établir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents</p>	CEP	
5.12. informer les parents quant aux observations relatives à leurs enfant (notamment expliquer les habitudes, les goûts de l'enfant à la famille d'accueil)	<ul style="list-style-type: none"> – Informer les parents des observations relatives à leur enfant en distinguant l'essentiel de l'accessoire – Informer la future famille d'accueil des habitudes, des goûts de l'enfant que cette famille va accueillir (dans le cadre d'une pouponnière) 	CM6	– Communiquer ses observations en "positivant", valorisant l'enfant
5.13. Initier les parents aux soins d'hygiène courante	<ul style="list-style-type: none"> – Informer les parents des soins d'hygiène en donnant pour chaque soin des explications claires et une démonstration 	CM6	– L'apprenant pourra, dans les limites de ses compétences, proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche, des conseils en matière de soins d'hygiène
5.14. Eclairer, conseiller et rassurer les	<ul style="list-style-type: none"> – Expliquer à la demande des parents certaines 	CM7	– L'apprenant, dans les limites de ses compétences:

parents par rapport aux réactions du bébé	réactions du bébé ou du jeune enfant sur base des connaissances acquises en matière de développement psychologique, physique, psychomoteur de l'enfant – Reconnaître la compétence des parents		* explique aux parents certaines réactions de leur enfant * écoute les parents * rassure les parents * conseille les parents
5.15. Organiser, participer à des réunions à l'intention des parents	– <i>Rechercher des sources d'informations utiles</i> – <i>Rassembler les informations utiles sur un thème précis relatif à l'enfant</i> – <i>Synthétiser ces informations en respectant le sujet choisi</i> – <i>Présenter un rapport sur un thème précis relatif à l'enfant</i>	CEF/ CEP	
5.16. Transmettre des documents administratifs	– <i>Transmettre des documents complétés</i>	CEP	

Fonction 06 : Déontologie

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISES DES COMPETENCES
6.1. Appliquer le droit au respect de la vie privée (secret professionnel) Ne communiquer que l'obligatoire et l'indispensable	– Respecter la déontologie	CM6	– l'apprenant est capable, sur des problèmes précis de la vie quotidienne, de déterminer ce qui relève de la vie privée
	– Connaître les droits de l'enfant	CM6	
	– Connaître les droits et devoirs liés à la profession	CM6	– l'apprenant applique les droits et devoirs liés à sa future profession
	– Appliquer les droits et devoirs liés à la profession	CM7	
	– faire preuve de discrétion et ne rien communiquer au sujet de ce qui relève de la vie privée	CM6	
6.3. Signaler les cas de maltraitance	– Avertir un responsable de la structure d'accueil quant à une éventualité d'un problème de maltraitance	CM6	– L'apprenant réagit suffisamment tôt; est attentif à ne pas présenter comme une certitude ce qui n'est qu'une hypothèse, et informe un responsable
6.4. Respecter des mesures de tutelle (dans les cas de maltraitance)	– Appliquer les décisions prises dans le cadre du dossier établi	CM6	
6.5. Adopter un comportement intègre, fiable et réservé	– Intérioriser, respecter les exigences d'éthique professionnelle – Connaître les responsabilités liées au métier	CM6	– En situation de stage, l'apprenant respecte les exigences d'éthique et les règles déontologiques
6.6. Agir dans le cadre de la profession	– Connaître les actes qui relèvent de la profession et ceux qui en sont exclus	CM6	– L'apprenant: * précise les actes qui relèvent de la profession * s'informe au sujet des tâches imparties aux autres professionnels de l'équipe (médecin, psychologue, infirmière, ...)
	– Ne pas poser d'actes relevant d'une autre profession	CM6	

	- Evaluer chaque acte posé et déterminer s'il relève de la profession ou non	CM7	- Chaque acte posé est correctement évalué comme relevant ou non de la profession de puéricultrice
--	--	-----	--

Fonction 07 : Fonction d'auto - analyse

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES PRECISEES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISES DES COMPETENCES
7.1. Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement	– S'initier à une démarche d'auto-évaluation	CM7	– L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> * décrit les caractéristiques de son activité de manière objective * sélectionne des principes, des critères d'efficacité * apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits * peut émettre des hypothèses justificatives
	– <i>S'auto-évaluer</i>	CEP	
7.2. Diagnostiquer ses besoins en formation continue	– <i>Déterminer ses lacunes et ses ressources</i> – <i>Analyser plusieurs propositions de formation et déterminer quels besoins, quelles lacunes seront pris en compte par ces formations</i> – <i>Sélectionner une formation adaptée</i> – <i>Décider d'évoluer, de s'améliorer</i>	CEF/ CEP	
7.3. Se situer dans des structures professionnelles	– <i>Se construire une identité professionnelle</i>	CEP	
	– Avoir connaissance des associations représentatives de la profession et des conseils institutionnels	CM7	
	– S'informer des dispositions légales et réglementaires d'exercice du métier	CM7	
	– <i>Actualiser ses connaissances en matière de modifications légales et réglementaires d'exercice du métier</i>	CEP	
	– <i>s'informer au sujet des possibilités de formation continue, et s'engager dans une formation continue</i>	CEP	

--	--	--	--